

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 10/03/2021

Suite à la publication sur le site du « média participatif » RICOCHETS d'un article exprimant sa « solidarité avec les saboteurs-saboteuses des installations d'Orange à Crest et Gigors-et-Lauzeron », le préfet de la Drôme tient une nouvelle fois à condamner fermement ces actes violents et toute manifestation de soutien dont ils peuvent faire l'objet.

Il rappelle que ces actions de sabotage ont privé plusieurs milliers de personnes de l'accès au téléphone fixe, mobile ou réseau Internet. Ces sabotages ont aussi pu perturber l'accès des populations aux services de secours.

Suite à cette publication, le préfet a saisi des faits le procureur de la République dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle





